

# EC 141 Stages en école - préparation et exploitation des stages

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEOPS

## Présentation

---

L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous. Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage : SOPA.

Préparation des SOPA : analyser les pratiques observées et les séances mises en œuvre.

## Objectifs

---

- Présentation des objectifs pour chacun des stages en pratique accompagnée et des critères d'évaluation des deux dossiers.
- Explicitation et/ou construction d'outils d'aide à l'observation de la classe, de l'école.
- Présentation et explicitation de différents types d'écrits professionnels : programmation, progression, fiche de préparation, cahier journal, affichages.

-Connaissance des caractéristiques d'une séquence et d'une séance d'enseignement ; élaboration de la trame d'une fiche de préparation d'une séquence, d'une séance

## Évaluation

---

\*Étudiants de M1 non AED prépro:

1ère session :

*L'évaluation sera basée sur*

a) la réalisation des stages SOPA 1, 2 et 3 dans le respect des objectifs. Les 6 semaines de stages sont soumises, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC.

b) La rédaction d'un dossier portant sur les stages SOPA 1 et 2.

c) La rédaction d'un dossier portant sur le stage SOPA 3

*Chaque dossier articulera les différentes expériences vécues pendant le stage avec une problématique spécifique à chacun des stages. L'évaluation tiendra compte de la participation de l'étudiant à la préparation, à la réalisation et à l'analyse des deux stages en pratique accompagnée, d'une part, et, d'autre part, de son implication pendant les stages (bilans d'activité complétés par les MAT). La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des dossiers.*

*2ème Session : Reprise et amélioration du dossier ou des dossiers de première session à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.*

\*Étudiants de M1 AED prépro:

1ère session :

*L'évaluation sera basée sur :*

\* *la rédaction d'au moins un travail écrit, en lien avec le stage en responsabilité*

\* *les informations portées dans le rapport de visite du tuteur de la formation universitaire, qui effectuera une visite évaluative dans le courant du deuxième semestre de l'année de stage (une visite-conseil non évaluative est réalisée au premier semestre)*

*L'évaluation tiendra compte de l'implication de l'étudiant pendant son stage en responsabilité et du rapport de stage*

*complété par le tuteur du terrain professionnel. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des travaux écrits.*

*2<sup>nde</sup> session : Reprise et amélioration du travail évalué, à partir des remarques de l'évaluateur.*

## Compétences visées

---

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier